UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

UNSA Métallurgie

libres ensemble

Vous croyez au syndicalisme

Autonome, positif, efficace !

C'est quoi l'UNSA ?

- **L'UNSA**, c'est L'AUTONOMIE. C'est le syndicat dans l'entreprise qui s'organise et qui décide.
- **L'UNSA**, c'est LE RÉFORMISME. Le syndicalisme efficace passe par des négociations dans les entreprises et dans les branches.
- **L'UNSA**, c'est L'INDÉPENDANCE. Nos positions et nos actions sont prises uniquement dans l'intérêt des salariés. Nous sommes indépendants des partis politiques.
- **L'UNSA**, c'est LA LAÏCITÉ et l'attachement aux valeurs de LA RÉPUBLIQUE. Nous luttons contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle.
- **L'UNSA**, c'est la défense de L'EUROPE. Membre de la Confédération Européenne des Syndicats, nous agissons pour une Europe économique, sociale, démocratique et respectueuse de l'environnement.

Ils ont choisi l'UNSA ! Pourquoi ?

Les Salariés du privé :

Ce sont plus de 280 000 salariés qui ont choisi **l'UNSA** lors de leurs élections professionnelles (+ 29% depuis 2013). **L'UNSA**, par sa présence dans les branches, pourra négocier des améliorations pour plus d'un quart du salariat français. **L'UNSA** est **1ère** dans de très grandes entreprises : SFR • LIDL • KORIAN IBM • CAISSE D'ÉPARGNE • APICIL KIABI • ARC International • CANAL + …

L'UNSA se donne comme mission de développer en France, en Europe et dans le monde un mouvement syndical réformiste, fort et uni, dans le respect des grands principes suivants : attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du Service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et la tolérance, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale.

UNSA 100% pas pareil !

L'UNSA s'est fixée comme objectif de :

- Promouvoir un progrès social durable
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion
- Participer activement à la construction d'une Europe sociale
- Défendre l'emploi et le service public

L'adhésion à une organisation syndicale n'est pas une obligation en France, c'est avant tout une démarche volontaire.